



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 16/07/2020

COVID-19 : LE PRÉFET ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS APPELLENT À MAINTENIR LA VIGILANCE

Le temps n'est pas au relâchement

Depuis le début du déconfinement, les hospitalisations en réanimation pour les cas détectés de Covid-19 sont en baisse aux échelles nationale et départementale. Néanmoins, de nouveaux clusters apparaissent de part et d'autre du territoire national et les indicateurs du département du Nord tendent à présager d'une recrudescence de cas de coronavirus si la vigilance de tous n'est pas maintenue.

En effet, le taux de positivité aux tests de dépistage Covid-19 s'établit à 1,37% dans le Nord contre 1,1 % à l'échelle nationale et celui de la reproductivité (nombre moyen de personnes infectées pour 1 cas) est de 1,06. Bien que le nombre de personnes en réanimation reste stabilisé, le Nord est le département qui compte le plus de clusters en France. Entre le 11 mai et le 15 juillet, 31 clusters (hors EHPAD) ont été recensés à l'échelle du département.

En raison du constat d'un relâchement préjudiciable dans les comportements, Michel Lalande, préfet du Nord et Étienne Champion, directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), appellent solennellement à ne pas abandonner les efforts consentis, avec succès, ces derniers mois pour faire reculer l'épidémie. Ces efforts doivent être maintenus sur les lieux de travail, sur les lieux de détente et en famille.

Par conséquent, ils demandent à tous les employeurs de veiller à la sécurité de leurs salariés en imposant des mesures de protection, le strict respect des gestes barrières et de faire respecter l'obligation prochaine du port du masque dans les lieux clos et, a fortiori, durant les réunions professionnelles. Il en va de leur responsabilité morale, collective mais également pénale en cas de décès lié au virus.

Ils soulignent par ailleurs la nécessité de respecter, et d'anticiper, l'obligation prochaine du port du masque dans les lieux publics clos (magasins, grandes surfaces, salles de réunions, événements festifs et familiaux...), et recommandent le port du masque en toute situation, en particulier lorsque la distance d'un mètre avec les autres ne peut être appliquée.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Malgré la fin de l'état d'urgence les incertitudes demeurent sur la situation sanitaire. C'est pour cette raison qu'avec Martine Aubry, maire de Lille, la décision a été prise d'annuler l'édition 2020 de la Braderie de Lille. Dans la même logique, le préfet appelle l'ensemble des organisateurs ou représentants, responsables de l'application du protocole sanitaire en cas d'événement, à étudier et limiter les risques avant de maintenir les manifestations, festives, sportives ou religieuses, prévues dans le courant de l'été.

Le déconfinement ne signifie pas que le virus a disparu et la lutte contre sa transmission est l'affaire de tous. Il est donc, plus que jamais, nécessaire de limiter les comportements à risque pour inverser la tendance et préserver ainsi le bien-vivre ensemble.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

 [prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

 [prefet59](https://twitter.com/prefet59)

 [linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)